

 greiner bio-one Page 1 / 5	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-160 Rév.02 Valable depuis : lundi 22 mai 2017
	Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect®	

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

- **Nom du Produit :** Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect®
Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect® complete

- **Fabricant/Fournisseur :**

AUTRICHE

Greiner Bio-One GmbH
Bad Haller Strasse 32
4550 Kremsmünster
Autriche
Tél. : (+43) 7583 6791-0
Fax : (+43) 7583 6791-1114
E-mail : office@at.gbo.com
Numéro de téléphone d'urgence :
(+43) 7583 6791-0

ÉTATS-UNIS

Greiner Bio-One North America Inc.
4238 Capital Drive
Monroe, NC 28110
États-Unis
Tél. : (+1) 888-286-3883
Fax : (+1) 800-726-0052
E-mail : info@us.gbo.com
Numéro de téléphone d'urgence :
(+1) 888-286-3883

BRÉSIL

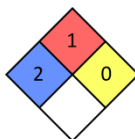
Greiner Bio-One Brasil
Produtos Médicos Hospitalares Ltda.
Av. Affonso Pansan no. 1.967
13473-620 Vila Bertini
Americana, São Paulo - Brésil
Tél. : (+55) 19 3468-9600
Fax : (+55) 19 3468-9601
E-mail : info@br.gbo.com
Numéro de téléphone d'urgence : (+55) 19 3468-9600

- **Utilisation recommandée/restrictions d'utilisation :**
Prélèvement, transport et utilisation en tant que tube primaire pour l'analyse du sérum, du plasma et du sang total en laboratoire clinique. Doit être exclusivement utilisé par du personnel de santé compétent dans le respect des instructions d'utilisation.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

- **Classification selon la norme NFPA 704 (Notation possible 0–4) :**

Acide Citrique Monohydraté :
Niveau de Santé : 2
Niveau d'Inflammabilité : 1
Niveau de Réactivité : 0



- **Classification selon la Norme (CE) N°. 1272/2008 [EU-GHS/CLP] :**
Acide Citrique Monohydraté :
Irritation des yeux : Catégorie 2
- **Classification selon les Directives EU 67/548/CEE ou 1999/45/CE :**
Acide Citrique Monohydraté :
Irritation des yeux, de la peau et du système respiratoire

- **Mot Indicateur :**
Acide Citrique Monohydraté : Avertissement



- **Mentions de danger :**
Acide Citrique Monohydraté :
H319 : Peut provoquer une grave irritation des yeux

 greiner bio-one Page 2 / 5	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-160 Rév.02 Valable depuis : lundi 22 mai 2017
	Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect®	

- **Mentions de précaution :**
Acide Citrique Monohydraté :
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de présence de lentilles de contact simples à ôter, les retirer et continuer à rincer les yeux.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- **Description :** Tube MiniCollect® PP (Polypropylène)
Tube de transport PET (MiniCollect® complete)
 - **Nom chimique :** Acide Citrique Monohydraté
Acide Citrique Trisodique Dihydraté
 - **N° CAS** Acide Citrique Monohydraté 5949-29-1
Acide Citrique Trisodique Dihydraté 6132-04-03
 - **Quantité de substances :** Acide Citrique Monohydraté < 0,5 %
Acide Citrique Trisodique Dihydraté < 3 % } Préparation < 20 %
(% de masse)
- Pour des raisons de secrets industriels, la liste ci-dessus ne contient pas tous les composants et leurs pourcentages

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

- **Effet d'une exposition aiguë :**
Peut provoquer une irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des muqueuses.
- **Peau :** Laver avec du savon et rincer abondamment avec de l'eau.
- **Yeux :** Rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 5 minutes.
- **Inhalation :** N/A
- **Ingestion :** Diluer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- **Moyens d'extinction appropriés :** Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche.
- **Risques particuliers d'explosion et d'incendie :** N/A
- **Équipements de protection :** Les pompiers doivent porter des vêtements de protection appropriés ainsi qu'un appareil respiratoire autonome doté d'un masque complet, fonctionnant en mode de pression positive.
- **Dangers spéciaux dérivant de la substance ou d'un mélange :** Oxydes d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :** Éviter la surexposition. Porter des vêtements de protection adaptés.
- **Méthodes de nettoyage :** Rincer la zone avec de l'eau.
- **Méthodes de confinement :** Éliminer comme des déchets dangereux. Conserver dans des récipients fermés et adaptés à l'élimination
- **Procédures d'Urgence :** Porter un équipement de protection respiratoire. Éviter de respirer des vapeurs, du brouillard ou des gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées.

 greiner bio-one Page 3 / 5	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-160 Rév.02 Valable depuis : lundi 22 mai 2017
	Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect®	

SECTION 7 : STOCKAGE ET MANIPULATION

- **Manipulation :**
Conseils pour une manipulation sans danger : Adapté à n'importe quelle zone de stockage général de produits chimiques.
Informations sur la protection contre les explosions et les incendies : N/A
- **Stockage :**
Adapté à n'importe quelle zone de stockage général de produits chimiques.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Paramètres de contrôle :** N/A
Limites d'exposition :
OSHA PEL : N/A
ACGIH TLV : N/A
Autres limites recommandées : N/A
- **Équipements de protection personnels :**
Mesures générales de protection et d'hygiène : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Équipement respiratoire : N/A
Protection des mains : Porter des gants adaptés.
Protection des yeux : Utiliser des lunettes de sécurité.
Protection du corps : Porter des vêtements de protection appropriés afin d'éviter toute exposition de la peau.
- **Mesures d'hygiène :** Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- **Contrôles techniques appropriés :** Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- **Informations générales**
Formulaire: Liquide (20 °C)
Couleur : Incolore
Odeur : Inodore
- **Seuil Olfactif :** N/A
- **Valeur pH :** 5–6 (20 °C)
- **Changement d'état**
Point de fusion/Plage de fusion : Non déterminée
Point d'ébullition/Plage d'ébullition : env. 100 °C
- **Point d'éclair :** N/A
- **Inflammabilité (solide, gazeuse) :** N/A
- **Risque d'explosion :** Le produit ne présente pas de risque d'explosion
- **Pression de Vapeur :** Non déterminée
- **Densité :** 1,01 g/cm³
- **Solubilité dans/Miscibilité avec/H₂O :** Miscible
- **Solvants organiques :** N/A
- **Concentration en solide :** N/A
- **Coefficient de partage : n-octanol/eau :** N/A
- **Température d'auto-inflammation :** N/A
- **Température de décomposition :** N/A
- **Viscosité :** N/A
- **Propriétés d'oxydation :** N/A

 greiner bio-one Page 4 / 5	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-160 Rév.02 Valable depuis : lundi 22 mai 2017
	Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect®	

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **Réactivité** : Aucune donnée disponible
- **Stabilité chimique** : Aucune donnée disponible
- **Possibilité de réactions dangereuses** : Aucune donnée disponible
- **Conditions à éviter** : Éviter la création ou l'accumulation de poussières.
- **Matières incompatibles** : Aucune donnée disponible
- **Produits de décomposition dangereux** : Oxydes d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- **Toxicité aiguë** : Non établi
- **Yeux** : Peut provoquer une irritation
- **Peau** : Peut provoquer une irritation
- **Inhalation** : Non déterminée
- **Ingestion** : Aucune identifiée
- **Effet principal d'irritation** :
 - **Sur la peau** : Peut provoquer une irritation
 - **Sur les yeux** : Peut provoquer une irritation
- **Sensibilisation** : Non établi
- **Informations toxicologiques supplémentaires** : Aucune identifiée

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- **Effets écotoxicologiques** : Aucune donnée n'est disponible sur les effets indésirables de ce produit sur l'environnement.
- **Autres informations** : N/A
- **Remarques générales** : N/A

SECTION 13 : INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

- **Produit : Recommandation**
L'élimination du produit doit être réalisée conformément à l'ensemble des réglementations environnementales locales, fédérales et nationales applicables. L'élimination du produit doit être réalisée selon les réglementations de la norme 40 CFR 261. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations locales.
- **Conditionnement : Recommandation**
L'élimination du produit doit être réalisée conformément à l'ensemble des réglementations environnementales locales, fédérales et nationales applicables. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations locales.
Agent nettoyant recommandé : Eau associée à des agents nettoyants si nécessaire

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

- **Réglementations de Département des transports (DOT)** : Non réglementé
- **Transport terrestre ADR/RID** : Non réglementé
- **Transport maritime IMDG** : Non réglementé
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR** : Non réglementé

 greiner bio-one Page 5 / 5	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-160 Rév.02 Valable depuis : lundi 22 mai 2017
	Tube de Prélèvement de Sang et de Coagulation 9NC MiniCollect®	

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **OSHA, 29 CFR 1910.1200(g) et Annexe D. Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetage des Produits Chimiques des Nations Unies (SGH), troisième édition révisée, Nations Unies, 2009**
- **Directives CE : 91/155/CEE, 93/112/CE, 88/379/CEE**
- **Catégorie de pollution de l'eau : N/A**
- **Remarque :** Il convient de noter que d'autres dispositions légales peuvent être observées. Il est recommandé de se tenir informé de toutes les réglementations locales, nationales et internationales applicables.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, la société Greiner Bio-One ainsi que l'ensemble de ses sous-traitants ou fournisseurs ne peuvent être tenus pour responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. L'utilisateur est le seul et unique responsable de l'évaluation finale de l'adéquation ou non de n'importe quel matériau utilisé. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.